

L'Autorité internationale des fonds marins

Communiqué de presse



Vingtième session
Kingston, Jamaïque
14 - 25 juillet 2014

Assemblée (après-midi)

FM/20/14
23 juillet 2014

REUNIE CET APRES-MIDI A KINGSTON, SOUS LA PRESIDENCE DE M. M. ANTONIO FRANCISCO DA COSTA E SILVA NETO (BRESIL), L'ASSEMBLEE DE L'AUTORITE INTERNATIONALE DES FONDS MARINS A REPRIS SES DISCUSSIONS SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Allocution du Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque

M. Arnold J. Nicholson, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque s'est adressé à l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins à l'occasion de son vingtième anniversaire.

M. Nicholson a félicité les membres de l'Autorité pour le travail effectué lors de ces vingt dernières années, rendant hommage à la vision des délégués ayant participé à la première session de l'Autorité. Il a souligné l'importance du travail fait par l'Autorité pour l'établissement d'un règlement relatif à l'exploration dans la Zone et l'a encouragé à continuer son travail sur la mise en place d'un règlement relatif à l'exploitation.

Le ministre Nicholson, citant l'allocution faite par la Première ministre, Mme Portia Simpson Miller hier devant l'Assemblée de l'Autorité a rappelé le rôle de la Jamaïque et des autres pays en développement dans l'élaboration de la Convention des droits de la mer.

Il a souligné la contribution des pays en développement et tout particulièrement des petits états insulaires en développement à la gouvernance des océans et des mers, jugeant opportun que le vingtième anniversaire de l'établissement de l'Autorité coïncide avec l'Année internationale des petits états insulaires en développement et la tenue à Samoa de la Troisième conférence internationale des petits états insulaires en développement. Il a ajouté qu'en tant que petit état insulaire en développement, la Jamaïque est fière d'être le siège de cette vénérable organisation.

Le ministre Nicholson a félicité l'Autorité des fonds marins pour les possibilités de formation qu'elle offre aux ressortissants des pays en développement.

-à suivre-

L'Assemblée a repris ses discussions sur le Rapport du Secrétaire général

La délégation du Japon, le premier orateur de la séance de l'après-midi, s'est réjoui de l'adhésion du Niger à la Convention, rejoint par le Bangladesh et le Cameroun qui ont exprimé le souhait de voir l'élargissement de leur communauté.

Les membres de l'Assemblée se sont félicités de l'accroissement du nombre des contractants. Selon la délégation de Myanmar qui a pris la parole pour la première fois, l'accroissement du nombre de contractants reflète le succès de l'Autorité, comme l'a constaté aussi la Représentante de la Norvège.

Cependant, il a été noté que cet accroissement a augmenté la charge de travail de l'Autorité, entraînant la proposition du Mexique de créer un groupe consultatif qui aurait pour objectif d'épauler l'Autorité. Ce groupe serait ouvert à tout membre désirant y participer. Cette proposition a fait l'objet d'un projet de texte simple qui sera remis pour consultation. La délégation du Cameroun a estimé ce projet important mais a jugé prématuré de le concrétiser. La délégation de la Norvège a également souligné qu'il faudrait plus de temps avant de prendre une décision.

Le Représentant de la Chine a souligné l'urgence de traiter la question des prorogations et a souhaité que tout contractant, ayant fait preuve de bonne foi mais ne pouvant pas passer à la phase d'exploration, puisse bénéficier d'une prorogation.

En outre, la délégation de Trinité et Tobago a souhaité que la Commission juridique et technique demande aux contractants les raisons pour lesquelles ils n'auraient pas su s'acquitter de leurs obligations pour la période de quinze ans.

Vu les dates d'expiration des contrats pour l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone en 2016 et 2017, années butoir pour la phase de l'exploration des fonds marins, plusieurs délégations telles que le Japon, le Cameroun et l'Argentine ont insisté sur l'urgence de l'élaboration du Code d'exploitation. Cependant, la délégation du Mexique, ayant mentionné l'enquête qui avait été organisée à cet effet, a souligné que seuls quarante pays avaient répondu au questionnaire et a encouragé davantage de membres à participer à cet exercice.

La délégation du Japon espère que les activités d'exploration par le groupe JOGMEC marquera un tournant vers l'exploitation des ressources dans la Zone, objectif ultime de l'Autorité. Cependant, elle a appelé à la prudence face à l'impact potentiel sur l'environnement et a souligné qu'il ne fallait pas sous-estimer les difficultés et l'ampleur des investissements qui s'avèreront plus élevés que pour l'exploitation terrestre.

La délégation de Trinité et Tobago, soutenue par plusieurs délégations dont Myanmar, a jugé essentiel le respect des règlements. Alors qu'elle a félicité les Etats membres ayant fourni la liste des coordonnées de leur plateau continental, rejoint par le Représentant du Mexique, elle a insisté sur le fait que ceux qui ont failli à cette tâche, les remettent sans plus tarder.

Par ailleurs, le Représentant du Mozambique a mentionné l'accord de décembre 2011 avec la Tanzanie et les Iles Comores, ses pays voisins, qui a résulté à renforcer la paix et l'harmonie.

La délégation de la Norvège a souligné le besoin de solutions fonctionnelles pour faire respecter les règlements.

Le Représentant de Tonga a tenu à informer l'Assemblée que, pour la première fois, son pays a bénéficié de Fonds de dotation pour la recherche scientifique marine dans la zone. Il a exprimé son souhait de contribuer au Fonds, quelque modeste soit la somme.

La délégation de Trinité et Tobago, prenant note de l'augmentation du budget, sans augmentation des quote-parts, a espéré que les activités à venir pourront permettre l'auto-financement de l'Autorité.

Le Représentant de la Chine a souligné qu'il était important à la fois d'explorer et de protéger les fonds marins. La délégation de Myanmar espère que l'Autorité pourra se concentrer sur des mesures concrètes pour la protection de l'environnement, souci exprimé par de nombreuses délégations.

La délégation de Singapour a informé l'Assemblée de sa participation à un séminaire visant à promouvoir les travaux de l'Autorité. La délégation de Myanmar a exprimé son appréciation pour les programmes de formation et espère bénéficier d'un atelier sur le code d'exploitation. A ce sujet, la délégation du Mexique a fait référence à l'atelier sur la taxonomie, jugeant ce type d'atelier important. Elle a également annoncé qu'elle avait accueilli un atelier de sensibilisation à Mexico, expérience qu'elle espère renouveler dans les années à venir. La délégation du Chili a exprimé son désir d'en avoir un dans son pays.

Deux observateurs ont contribué à la discussion suivant le Rapport du Secrétaire-général. La Convention sur la Diversité Biologique (CBD) a annoncé qu'elle était prête à travailler avec les Etats partie et l'Autorité afin que cette dernière mette à la disposition du public les données scientifiques sur la diversité marine et côtière. Le Comité international de Protection des câbles a souhaité partager leurs idées visant à promouvoir la protection des câbles.

L'Assemblée poursuivra ses délibérations demain matin.